



Cercle Concorde : le banquier suisse s'explique

dimanche 27 avril

Emprisonné aux Baumettes à Marseille depuis le 27 novembre 2007 dans le cadre de l'affaire du cercle de jeux Concorde, le banquier suisse **François Rouge** donne sa première interview dans l'hebdomadaire suisse *Le Matin Dimanche* d'aujourd'hui. Le fondateur de la **Banque de Patrimoines Privés Genève** (BPG) conteste bien évidemment ses **deux mises en examen**, pour « *blanchiment* » et « *association de malfaiteur* ». Il explique ainsi sa descente aux enfers : à l'origine, il ne souhaitait investir que dans le restaurant Le Rich, voisin du Cercle Concorde. « *Je me suis laissé entraîner, stupidement, par amitié et fidélité, dans un monde auquel je ne connais rien* ». **François Rouge** déclare avoir investi 700 000 euros dans le Cercle Concorde, « *entièrement empruntés par moi-même à une personne physique et une personne morale, toutes deux établies à Genève et jouissant d'une excellente réputation* ». En revanche, il n'aurait « *jamais retiré un centime de ce Cercle. J'ai assurément tout perdu* ».

A la question du *Matin Dimanche* : confirmez-vous la proposition que vous aurez faite le juge **Serge Tournaire**, c'est-à-dire un adoucissement de votre peine contre des révélations touchant **Nicolas Sarkozy**, le banquier répond : « *Je me bornerai à confirmer que le juge Tournaire m'a effectivement suggéré de lui écrire pour obtenir un statut de repentir si je lui fournissais des informations permettant de mettre en cause des tiers. Je ne détiens pas de telles informations. J'ai donc décliné son offre* ». Prudent comme un banquier suisse !